

Le grand tour du village de Talais

Flashez !

Et retrouvez ce circuit sur votre mobile avec Google Maps



Point de départ place de l'église, bourg de Talais

- 1 Laisser la voiture sur le parking situé à l'arrière de l'église
A l'angle de la grande maison bourgeoise, prendre la route de Loumenade.
A 250m à droite dans la prairie se trouvent les vestiges d'un tumulus probablement d'origine néolithique connu sous le nom de la "Motte du Castéra".
Traverser l'intersection puis prendre à 200m à gauche la passe empierrée du Château.
Marcher 200m puis prendre à droite le passage de la pompe sur 250m jusqu'à l'intersection.
Prendre à gauche sur 150m le chemin du Désert puis à gauche la rue Jean de l'Ouille sur 150m.
Prendre à droite la rue de long Régat puis marcher tout droit 925 m en emprunter la passe communale du Vigneau.
Traverser l'intersection avec la D101 E3 (route de Grayan), prendre tout droit la passe de la Cousteyre jusqu'au bout sur 1675 mètres.
Prendre à droite le long de la D1E4, route de Saint Vivien puis marcher sur 300m.
Traverser la D1E4 et prendre à gauche la passe communale sur 850m puis prendre à gauche sur 300m jusqu'à la route des Cabireaux. Marcher le long de la route sur 625m
et prendre à droite la passe des Prés du Moine sur 550m
Continuer sur cette passe en prenant à gauche sur 1km190 jusqu'à la passe Castillonnaise, route du port de Talais à Saint Vivien.
Prendre à gauche sur 450m et marcher tout droit jusqu'au port en longeant les mattes sur 2000m environ.
- 2 Arrivés au port de Talais, traverser ce dernier par la gauche pour reprendre la piste cyclable sur 800m en direction de la D1E4.
Au port, en saison, une pause pique-nique peut-être faite (restauration à la guinguette). Le port est desservi par une piste cyclable conduisant au marais ostréicole des Baluards 3 ainsi qu'à la digue longeant l'estuaire. Un point d'observation y a été aménagé. Cependant le chemin pédestre n'emprunte pas la piste !
Traverser la D1E4 puis poursuivre la piste cyclable sur 1000 m
Prendre à gauche la route sur 100m jusqu'à l'intersection.
Traverser l'intersection et reprendre la route du centre bourg par le passage de la pompe comme à l'aller sur 1000 m jusqu'au parking.

Les mattes 4

Ces terres de céréaliculture se situent en dessous du niveau des plus hautes marées. C'est pourquoi l'entretien des digues est capital pour leur préservation. Ainsi ces terres émergées au XVII^{ème} siècle grâce aux techniques des ingénieurs hollandais sollicités, sont gérées par un syndicat de propriétaires dont une des missions primordiales est de veiller au bon fonctionnement du réseau hydraulique. Ce syndicat a vu ses statuts déposés sur ordonnance royale au XIX^{ème} siècle.



Le port ostréicole 2

Construit par les pêcheurs pour exploiter un ancien gisement d'huîtres portugaises, ce port connût par le passé une forte activité que les années 1970 virent décroître et s'éteindre. L'aménagement des rives du chenal d'accès à l'estuaire ainsi que la rénovation des cabanes permettent d'agrémenter ce site ouvert aux visiteurs. Aux beaux jours, il est possible de s'y restaurer et pourquoi pas d'y déguster des huîtres du producteur.

Les tumuli du Castéra : L'homme habite depuis toujours sur l'île qu'était par le passé le village de Talais. Non loin du centre bourg, à l'entrée ouest de la commune, on peut apercevoir des levées de terres. Ces mottes constituaient les bases d'un monument peut-être à caractère votif et sacré et sinon d'habitation. La présence non loin de là de pointes de lances en silex comme de haches de bronze, témoigne de l'occupation humaine de ce site, remontant au Néolithique, puis a vu son repeuplement se poursuivre jusqu'à des périodes plus récentes. Actuellement le site, propriété privée, n'est ni mis en valeur ni même signalé... Il est intéressant de regarder les vues satellites de ce sites faisant apparaitre un vaste champ de traces de constructions autour des vestiges actuels.

Légende

- Routes
- Chemins
- Itinéraire de la balade
- Piste cyclable
- Point d'intérêt
- Parking
- Point de départ
- Aire de pique-nique
- Musée

À ne pas manquer...



1 L'église St Martin : rebâtie au XIX^{ème} siècle, sur les ruines d'une ancienne construction romane probablement du XII^{ème}, cette église vouée à St Martin a fait l'objet d'une belle restauration extérieure et des peintures du chœur.



3 Le littoral estuarien

Longé par une digue protégeant les mottes du risque de submersion, l'estuaire est bordé de vasières laissant parfois apparaître quelque petite plage à marée basse. Il fut par le passé un lieu de pêche fréquenté tant le poisson y était abondant. Des systèmes de capture appelés gords y étaient disposés en travers du rivage. Ils ont laissé place aux carrelets que l'on peut voir aujourd'hui. La vue qu'offre la berge permet de voir la rive opposée avec de gauche à droite Royan, Vallières, Meschers, Suzac, Talmont... Une table d'orientation est disponible sur le belvédère à l'entrée du site.

Le marais ostréicole

L'année 2014 a vu l'activité ostréicole interdite jusqu'alors, reprendre vie le long de l'estuaire. La qualité des eaux autorise désormais l'affinage d'huitres dans le marais en vue de la vente aux particuliers.

Ce site dispose également d'une zone de loisirs ayant pour dénominateur commun l'amour de la nature ; ainsi la pêche, l'observation des oiseaux marins tels les courlis, pluviers, chevaliers et bécasseaux divers... En outre une zone de pique-nique permet de manger sur place au milieu d'un environnement calme. Un carrelet est à la disposition des visiteurs et permet de pêcher principalement des mules ou mulets et peut se louer en Mairie.



Sites patrimoniaux aux alentours...



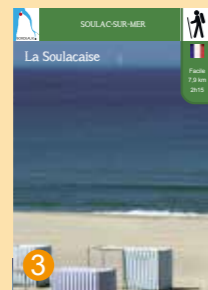
1 Phare de Cordouan

Classé Monument Historique en 1862, le phare de Cordouan fait partie du patrimoine français qui illumine depuis 1611 les côtes girondines et charentaises de son halo mystérieux. Il faut gravir les 311 marches de pierre usées pour atteindre la lanterne au sommet du phare. Grandiose et familière, la silhouette continue de protéger et d'éclairer les marins, nuit après nuit, tempête après tempête.



2 Musée archéologique de Soulac-sur-Mer

Un topoguide à votre disposition pour découvrir Soulac-sur-Mer à pied. Disponible gratuitement auprès de l'Office de Tourisme.



Ressources locales

Boulangerie - Pâtisserie

Le Fournil de Nicolas et Céline
29, route du Bourg - 05.56.09.85.05

Restaurants

Le Relais de Sophie
Alimentation - Bar - Brasserie - Ouvert 7 jours / 7
10, route du Bourg - Proche de la Mairie et de l'Eglise
Tél/Fax : 05.57.75.17.23

Les 6 Magrets au Port 07.81.75.87.00

L'Assiette des Cabaniers
au Port 06.75.95.38.59

Auberge le Cheyzin
302 passe Castillonnaise
09 88 28 38 43 ou 07 61 59 95 95

Le Mike Flo't foodtruck
au Port 06.77.97.77.19

Coiffeurs

Frédéric BARRA
18 Route du Bourg - 05.56.73.60.76

ISA'TIF

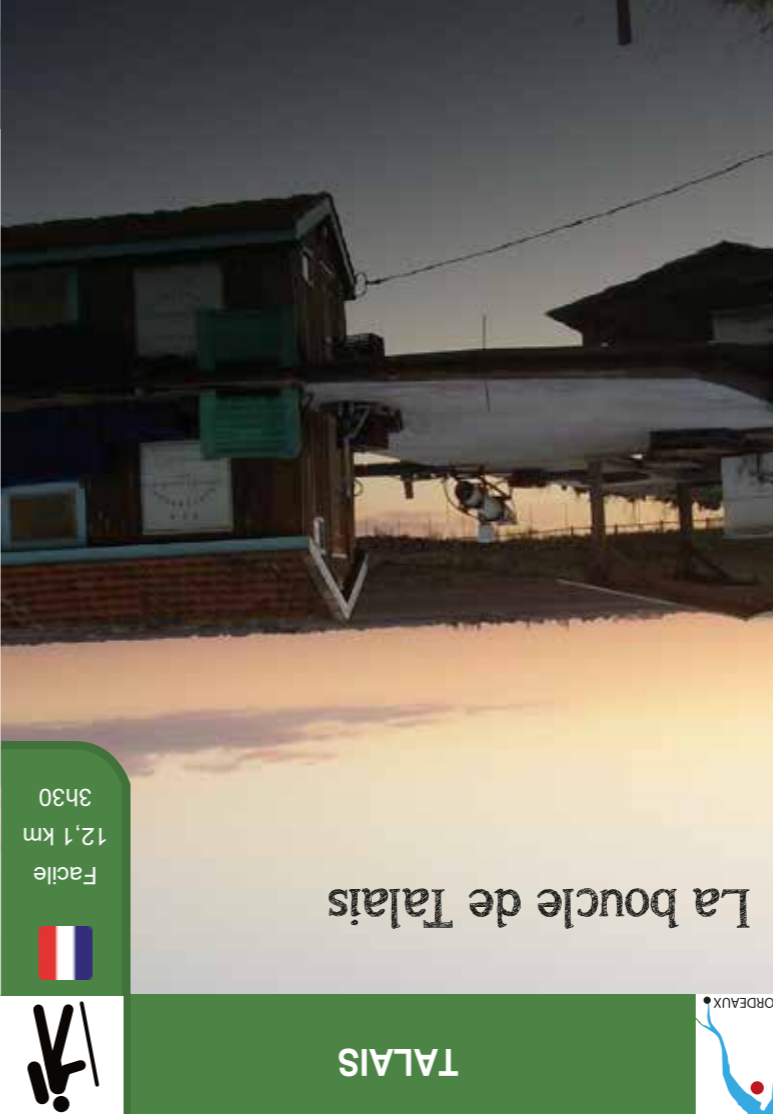
32 Route du Bourg - 05.56.73.64.93

Dépôt-vente - GARAUD Joël

Vente de meubles d'occasions / Dépannage TNT satellite
406 passe Castillonnaise
05.56.09.96.38 et 06.70.76.19.60

Connexion avec la boucle N°2 de Talais (6.1km)

Prolongez votre balade...



Talais

Mairie de Talais

- Information touristique
- Documentations, informations
- Mairie : 6 route du Bourg
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Téléphone : 05.56.73.17.73
Fax : 05.56.73.17.69
Web : www.talais-informations.fr.



Avec le soutien de l'Union Touristique du Médoc



Réalisation : UTM - Design : MTV Paulliac
Crédits photos : Mairie de Talais - Pays Médoc
Textes : Mairie de Talais
Carte : Chris Chiama pour l'Atelier Graphique.
Ce document est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Edition n°2

La boucle de Talais

Un itinéraire de randonnée riche en patrimoine remarquable naturel, qui vous donne l'occasion de découvrir le marais et le port ostréicole. Peut-être vous laisserez-vous tenter par une dégustation d'huitres ?

Fiche technique

Distance à parcourir : 12,1 km
Durée : 3h30
Difficulté : facile, praticable en toutes saisons
Promenade de randonnée familiale.
Emprunte des voies goudronnées et passes empierrées ou enherbées.
Coordonnées GPS du point de départ (degrés décimaux) : 45.4723, -1.0573
Carte IGN au 1/25000e : n°1433 O

Se rendre au point de départ



Depuis Lesparre-Médoc, prenez la D1215 direction Le Verdon, puis à droite la D101E3 direction Talais sur 1,7 km. Gareez-vous sur le parking de l'église.

Hébergements

Hébergements de qualité

Château de Talais

Relais et chambres d'hôtes
4 Route des Quatre Passes
Tél/Fax : 05.56.09.80.13
Site internet : info@chateau-talais.de

Auberge chambres d'hôtes le Cheyzin

302 passe Castillonnaise
09 88 28 38 43 ou 07 61 59 95 95

Gîte et Chambres d'hôtes

Gîte de "Haute Rivière" Gîte de France

Elise Rousselet et Joël Gay
208 passe Castillonnaise - Lieu-dit "La Rivière"
Tél : 06.07.15.33.06 / Chèques vacances acceptés
E-mail : joel.gay@free.fr et resa@gites33.fr

Chambres d'hôtes "Les Brengues"

Mme Monique Fauvel - Mr Gérard Lemoine
59 route des Brengues
Tél : 05.56.09.72.26 - Fax : 05.56.09.72.26
E-mail : monique.fauvel732@orange.fr
Site internet : www.lesbrengues.com

Camping, Caravaning

Camping "La Rivière"

310 passe Castillonnaise - Lieu-dit "Le Cheyzin"
Tél : 06.58.17.81.05

Aire de stationnement et de services

pour camping car

Aire du Port

5 € la nuitée - 4 € aire de services paiement par borne